

pension alimentaire

Par **tango**, le **15/08/2005** à **08:54**

Quand un couple divorce et que l'ex mari est tenu de verser une pension alimentaire pendant x année

Lorsque nous arrivons a l'échéance de ces années est que la femme peut redemander un jugement pour que son ex mari repaye ou peut elle se rebattre sur son enfant 'sachant que celui la a une famille et des charges'

Sachant aussi que la femme étant au rmi ne paye ni loyer ni impôts locaux et étant aidée par des bons en mairie

merci d'avance

Par **Olivier**, le **15/08/2005** à **13:29**

c'est quoi la question ??

Par **moko**, le **15/08/2005** à **20:01**

[quote="Olivier":2ti2nyka]c'est quoi la question ??[/quote:2ti2nyka]

Je pense que c'est : A l'échéance d'une obligation de verser une pension alimentaire due pendant x années, la femme peut-elle redemander un jugement pour que son ex mari repaye cette pension ou peut-elle se rabattre sur son enfant ? Image not found or type unknown

[Sachant que celui-ci a une famille et des charges et sachant aussi que la femme étant au RMI ne paye ni loyer ni impôts locaux et étant aidée par des bons en mairie]

Par **tango**, le **15/08/2005** à **21:17**

merci moko

c'est bien cela la question

et est ce que l'on peut faire un acte chez quelqu'un notaire disant que l'enfant (adulte et

majeur) n'ayant plus de contacte pendant x années avec sa mère peut ne pas payer cette pension si celle ci lui est infligée

merci

Par **germier**, le **19/08/2005** à **21:35**

du calme :

la pension c'était pour qui ? la femme ou l'enfant ?

je comprends que c'est la l'ex femme-la maman -qui demande une pension à son fils, maintenant que celle de l'ex mari est finie et que le fils ne veut pas la payer au motif qu'il n'a plus de rapport avec elle

Par **tango**, le **23/08/2005** à **12:55**

oui la pension alimentaire etait pour la femme payé par l'ex mari

Par **jeeecy**, le **24/08/2005** à **14:51**

ta question n'est pas claire

tu veux que l'ex-mari paye a nouveau une pension ou que le fils commence a payer une pension a sa mere?

Par **germier**, le **25/08/2005** à **21:24**

je trouve la question claire

Papa a payé pendant X années une pension à Maman, sur décision de justice

Aujourd'hui Maman demande à Fiston de lui verser une pension alimentaire et Fiston ne veut pas parce qu'il n' a plus de rapport avec elle

Fiston est toujours le fils et Papa n'est plus le mari